

19 JANVIER 2023

**MOBILISATION
NATIONALE CONTRE LE
PROJET DE LOI RELATIF À
LA RÉFORME DES
RETRAITES**



QUI - QUOI - OÙ - COMMENT

Ensemble, mobilisons-nous

La Première Ministre a annoncé le 10 janvier 2023 le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans avec une accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs et travailleuses, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Elle va aggraver la précarité de celles et ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Le système de retraites par répartition n'est pas en danger, rien ne justifie une réforme aussi brutale. Attachées à un meilleur partage des richesses, les organisations syndicales n'ont eu de cesse pendant la concertation avec le Gouvernement de proposer d'autres solutions de financement, à commencer par l'amélioration de l'emploi des seniors. Jamais le gouvernement, arcabouté sur son projet, ne les a étudiées sérieusement.

Suite à l'annonce de la réforme gouvernementale, toutes les organisations syndicales se sont immédiatement réunies pour construire une réponse commune de mobilisation interprofessionnelle. **Celle-ci prendra la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.**

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraité.es, les organisations syndicales ont choisi cette date qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Elles décident d'ores et déjà de se réunir le 19 janvier au soir avec les organisations de jeunesse pour prolonger le mouvement de mobilisation et convenir d'autres initiatives.

Les organisations syndicales appellent les salarié.es à se mobiliser fortement dès cette première journée dans l'ensemble du territoire et à participer aux différentes initiatives organisées en intersyndicale.

La CFTC couvre par un mot d'ordre de grève tous les salariés et agents de la fonction publique souhaitant prendre part aux nombreuses mobilisations organisées à Paris et en régions.

ON SE RETROUVE OÙ LE 19 JANVIER 2023 ?

Abbeville : 10h – Bd Vauban
Agen : 10h – Place de la Préfecture
Ajaccio : 10h – Gare
Albertville : 10h – Sous-préfecture
Albi : 14h – Place du Vigan
Alençon : 11h – Place Foch
Alès : 10h – Sous-préfecture
Amiens : 14h – Maison de la culture
Angers : 14h – Place Leclerc
Angoulême : 10h – Gare
Annecy : 14h – Préfecture
Annonay : 14h30 – Gare routière
Arras : 9h30 – Place de la gare
Aubenas : 14h – Rond point de Ponson
Auch : 10h30 – Carrefour Rhin et Danube
Aurillac : 11h Place de la Trémoille
Auxerre : 14h – Maison des syndicats
Avignon : 10h30 – Cité administrative cours Jean Jaurès
Bagnols-sur-Cèze : 10h30 – Monument aux morts
Bastia : 10h – Tribunal
Bar-le-Duc : 14h30 – Parking Lidl
Bayonne : 10h30 – Place Sainte-Ursule
Beauvais : 14h30 – Place Jeanne Hachette
Belle-Île-en-Mer : 11h – Port du palais
Belfort : 10h00 – Maison du peuple
Bergerac : 15h – Palais de Justice
Besançon : 14h00 – Place de la Révolution
Béziers : 10h30 – Bourse du Travail
Blois : 14h30 – Préfecture
Bordeaux : 12h00 – Rassemblement Place de la République
Boulogne-sur-Mer : 9h30 – Bourse du travail
Bourg-en-Bresse : 14h30 – Champ de foire
Bourges : 10h – Place Séraucourt
Bourgoin-Jallieu : 10h – Pont St Michel
Bressuire : 14h – Place saint-Jacques
Brest : 10h30 – Place de la Liberté
Brive-la-Gaillarde : 15h – Place du 14 juillet
Caen : 10h30 – Place Saint-Pierre
Cahors : 14h – Place Mitterrand
Calais : 9h30 – Place d'Arme
Cambrai : 10h – Grand Place
Carcassonne : 14h30 – Portail des Jacobins
Carhaix : 10h30 – Maison des syndicats
Castres : 11h – Place Soult
Chalon-sur-Saône : 14h30 – Maison des Syndicats, 2 rue du Parc
Châlons-en-Champagne : 10h – Place de Verdun
Chambéry : 14h00 – Palais de Justice
Charleville-Mézières : 14h – Parc des expositions
Chartres : 14h30 Place des Halles
Châteaubriant : 10h30 – Place de la Mairie
Châteaudun : 10h30 Médiathèque
Châteauroux : 10h – place de la République

Château-Thierry : 16h – Place Paul Doumer
Châtelleraut : 10h – Zone Industriel Nord
Chaumont : 17h – Place de l'Hôtel de ville
Cherbourg : 10h30 – Place Napoléon
Cholet : 10h30 – Rond point de Paris, Av. du Maréchal Leclerc
Clermont-Ferrand : 10h – Place du 1er mai
Cluses : 16h30 – Mairie
Combourg : 18h30, parvis du Lycée
Compiègne : 10h – cours Guynemer
Dieppe : 10h00 – Gare SNCF
Digne-les-Bains : 10h30 – Place du général De Gaulle
Dijon : 14h00 – Place de la Libération
Dinan : 10h – Place de la Résistance
Dole : 10h30 – Avenue Lahr
Douai : 10h – Place d'Arme
Draguignan : 10h30 – Sous-préfecture
Dunkerque : 14h
Épernay : 10h – Hôtel de ville
Épinal : 14h
Évreux : 13h45 – Avenue Aristide Briand
Fécamp : 14h30 – Henry Dunant
Figeac : 14h30 – Parking Champollion
Foix : 14h – Allée de Villote
Fougères : 17h – Place Aristide Briand
Gap : 10h – Préfecture
Gien : 10h – Jean Jaurès
Grenoble : 10h – Gare
Guéret : 10h – Gare routière
Guingamp : 10h30 – Place du Champ-au-Roy
La Guerche : 10h – Place Général de Gaulle
Hirson : 10h – Maison des travailleurs
Langres : 17h – Place Bel air
Laon : 10h – Place Foch
La Rochelle : 14h30 – Parvis de la gare
La Roche-sur-Yon : 14h – Place Napoléon
Lannion : 11h30 – Allé du Palais de Justice
Laval : 11h – Place de la Trémoille
Le Havre : 10h – Maison des syndicats, Cours de la République
Le Mans : 13h30 – Place des Jacobins
Le Puy-en-Velay : 10h30 – Place Cadelade
Lille : 14h30 – Porte de Paris
Limoges : 14h – Carrefour Tourny
Lisieux : 10h – Place François Mitterrand
Lons-le-Saunier : 15h – Place de la Liberté
Lorient : 10h – Lorientis
Lyon : 11h – Manufacture des tabacs
Mâcon : 14h30 – Maison des syndicats, Place des Cordeliers
Marmande : 14h – Esplanade de Maré
Marseille : 10h30 – Réformés
Maubeuge : 10h – Place Vauban
Mende : 10h30 – Place du Foirail
Metz : 14h00 – Départ de la gare

ON SE RETROUVE OÙ LE 19 JANVIER 2023 ?

Montargis : 10h – rue Patis
Montauban : 10h – Esplanade des Fontaines
Montbéliard : 14h00 – Champ de Foire
Mont-de-Marsan : 10h – Place des Arènes
Montélimar : 14h – Place du Théâtre
Montluçon : 14h30 – Place Jean Dormoy
Mont-de-Marsan : 10h
Montpellier : 11h00 – Place Zeus
Moulins : 14h30 – Place de la Liberté
Mulhouse : 10h – Place de la Bourse
Nancy : 14h – République
Nantes : 10h30 – Le miroir d'eau
Narbonne : 14h30 – Palais du Travail
Nevers : 14h – Bourse du travail, 2 Bis Bd Pierre de Coubertin
Nice : 10h00 – Place Massena
Nîmes : 14h30 – départ Monument du taureau
Niort : 10h – Place de la Brèche
Orléans : 10h30 – Cathédrale
Paris : 13h00 – Place de la République
Parthenay : 16h – Place Drapeau
Pau : 10h30 – Place de Verdun
Périgueux : 10h30 – Palais de Justice
Perpignan : 10h30 – Place de Catalogne
Pithiviers : 10h30 – Préfecture
Poitiers : 14h – Sécu / Parc des expos
Pontarlier : 12h30 – Place de la Mairie
Pontivy : 10h – La Plaine
Privas : 10h30 – Préfecture
Quimper : 10h30 – Place de la Résistance
Quimperlé : 10h30 – Coat Kaer
Redon : 17h – Sous-préfecture
Rennes : 11h Esplanade Charles de Gaulle
Roanne : 10h30 – Centre Universitaire
Rochefort : 10h30 – Place Colbert
Rodez : 14h – Esplanade des Rutènes
Romorantin : 10h30 – place de la Paix
Rouen : 10h00 – Cours Clemenceau
Saint-Amand-Montrond : 10h00 – Place de la République
Saint-Brieuc : 14h – Place de la Liberté
Saint-Claude : 10h00 – Rue de Rothenburg
Saint-Dizier : 17h – Hôtel de ville
Saint-Étienne : 10h30 – devant la CCI Cours Fauriel
Saint-Florent-sur-Cher : 10h30 – Place de la République
Saint-Gaudens : 15h – Place Jean Jaurès
Saint-Jean-de-Maurienne : 10h – Place du Champ de foire
Saint-Malo : 11h – Médiathèque
Saint-Nazaire : 10h30 – Place de l'Amérique latine
Saint-Quentin : 15h – Place de 8 octobre
Saintes : 10h30 – Palais de justice
Sallanches : 17h30 – Place Charles-Albert
Sarlat : 15h – Place de la Grande Rigaudie
Saumur : 10h30 – Place de la Bilange

Segré : 10h30 – Rond-point du Super U
Sens : 10h – Place de la République
Sète : 10h30 – Place de la Mairie
Soissons : 14h – devant la CARSAT, 17 Rue de Villeneuve
Strasbourg : 14h00 – Place de la Bourse
Tarbes : 10h – Bourse du Travail
Thonon-les-Bains : 17h30 – Place des Arts
Thouars : 11h – Place Flandre Dunkerque
Toulon : 10h30 – Place de la liberté
Toulouse : 10h – Métro François Verdier
Tours : 10h – Place de la Liberté
Troyes : 10h – Place Jean Jaurès
Tulle : 10h – Gare
Valence : 14h30 – Champ de Mars
Valenciennes : 11h00 – Place d'armes
Vannes : 10h – Esplanade du Port
Vendôme : 10h30 – place de la Liberté
Verdun : 9h – Parking du 8 Mai
Vesoul : 9h00 – RN19 vers Carrefour de la Vaugine
Vichy : 14h30 – Place de La Poste
Vienne : 9h30 – Gare routière
Vierzon – 10h30 – Place Jacques Brel
Villefranche-sur-Saône : 16h30 Place du Promenoir

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos Unions Régionales CFTC ou de vos représentants du personnel pour connaître le lieu de rassemblement le plus proche de chez vous.



En vue de la manifestation francilienne de jeudi prochain et des perturbations à prévoir sur le réseau ferré, et celui de la RATP, nous vous conseillons de vous rapprocher de l'Union Départementale de votre lieu d'habitation afin de savoir si un bus est affrété et s'il reste encore de la place.

UD CFTC 77

Maison des syndicats - 2 rue de la Varenne 77000 Melun
01 64 37 67 90

UD CFTC 78

57 Boulevard de la Reine - 78000 Versailles
01 39 50 16 45

UD CFTC 91

Maison des syndicats - 12 place des terrasses de l'Agora - 91031 Evry
01 60 78 10 99 ou 09 62 25 39 66

UD CFTC 92

61 Jardins Boieldieu - 92800 Puteaux la Défense
09 81 42 02 77

UD CFTC 93

Bourse du travail - 1 place de la Libération - 93016 Bobigny
01 48 96 35 47

UD CFTC 94

Maison des syndicats - 11 rue des archives - 94010 Créteil
01 43 99 61 01

UD CFTC 95

Maison des syndicats - 26 rue François Combe - 95000 Cergy
01 30 32 76 22

A défaut de place ou de bus, vous pouvez covoiturer pour vous rendre à la manifestation, la Confédération prenant en charge les frais de transport et de parking*. Attention, les frais d'hébergement ne sont pas pris en charge.

Retrouvez la fiche de frais pour les remboursements en scannant le QR-Code



Comment se déclarer gréviste ?

Dans le cadre de la mobilisation du 19 janvier prochain, et de l'appel national à la grève couvert par l'ensemble des Organisations Syndicales, nous vous rappelons que tout salarié participant à ce mouvement doit impérativement prévenir son employeur.

Comment procéder ?

Vous devez adresser un mail à votre Manager et le prévenir de votre absence pour objet : "grève nationale"

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Matricule :

Lieu de travail :

Déclare participer à la grève nationale du 19 janvier 2023 pour :

- La journée
- La demi-journée
- _____ nombre d'heures

Qui peut faire grève ?

Le droit de grève est une liberté individuelle, garantie par la loi. Tout salarié, syndiqué ou non, peut faire grève, mais en respectant certaines conditions. Il n'est pas nécessaire que tous les salariés ou la majorité des salariés de l'entreprise participent à la grève. La grève est un droit individuel, mais qui s'exerce collectivement. Un salarié peut faire grève seul si un appel est lancé au niveau national.

Dans le secteur privé, un mouvement de grève peut être déclenché à tout moment. Les salariés qui veulent utiliser leur droit de grève n'ont pas à respecter de préavis.

Le droit de grève est reconnu aux agents publics. Toutefois, il fait l'objet de certaines limitations. Pour les découvrir : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F499>